

Nombre de membres

614

En exercice : 9

Présents : 8

Pouvoirs : 1

Votants : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux le vingt octobre à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire
Date de convocation : 15 octobre 2022

**PRÉSENTS : LIONS Gilles FICHTEN Marie-Pierre FRANQUELIN J.Philippe
MARC-MARTIN Nicole JULIEN Gilles TEITGEN Carole THIBAUT Darig
LIONS Pascale**

Absent (s) excusé (s) : DEBRUYNE Caroline

Absent non excusé :

Pouvoir (s) : Mme DEBRUYNE donne pouvoir à Mme FICHTEN

Secrétaire de séance : FICHTEN M.Pierre

Monsieur FRANQUELIN J.Philippe arrive à 19h10

348-TRANSFORMATION CANTINE EN LOGEMENT

Dans le cadre de l'objectif de développement du parc de logements locatifs, M le Maire soumet au conseil le principe de transformer le local de l'ancienne cantine, place de l'Eglise, et l'autorisation d'instruire un dossier de faisabilité et d'analyse des coûts pour la création d'un logement locatif de DEUX pièces.

Après discussion, le conseil municipal accepte à l'unanimité le principe de transformation de l'ancienne cantine en logement locatif de deux pièces et donne l'autorisation d'instruire un dossier de faisabilité et d'analyse des coûts.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

Transmis en préfecture le 31 octobre 2022

Certifié exécutoire le 31 octobre 2022



Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

04 NOV. 2022